

DÉCLARATION DE LA FÉDÉRATION FO-SPSS RÉUNIE EN CONFÉRENCE DE BRANCHES DU 2 AU 4 JUIN 2026 À BARBERAZ

La conférence de branches rappelle son indéfectible attachement à la Charte d'Amiens, qui fonde l'indépendance de Force Ouvrière vis-à-vis du patronat, des gouvernements, des partis ou groupements politiques, des religions et des groupes philosophiques, ainsi que son opposition à toutes les guerres qui frappent tous les travailleurs dans le monde.

La conférence de branches prend acte de l'éviction de la fédération FO des personnels des services publics et des services de Santé (FO-SPSS) de la Commission exécutive de la confédération après le congrès confédéral qui s'est tenu à Dijon du 20 au 24 avril 2026. Cette exclusion de l'instance décisionnelle de la confédération FO est une première, car cela ne s'est jamais produit depuis 1948.

La conférence déplore cette volonté manifeste et orchestrée d'écarter la première Fédération de la confédération à quelques mois des élections professionnelles de la fonction publique.

La conférence de branches dénonce les tentatives de déstabilisation de la Fédération FO-SPSS en particulier par les attaques visant son secrétaire général et se félicite du renforcement de sa cohésion entre ses deux branches et se félicite des nombreuses motions de soutien.

• SALAIRES

La conférence de branches dénonce le refus persistant du gouvernement de répondre aux revendications de notre fédération, notamment en augmentant la valeur du point d'indice. Elle rappelle sa revendication majeure d'augmentations des rémunérations, ainsi que la refonte des grilles de rémunération et plus précisément des grilles indiciaires se situant actuellement en deçà du SMIC. Elle alerte sur les effets délétères de cette politique qui paupérise de plus en plus d'agents publics et ses conséquences sur les futurs pensionnés, qui seront « demain » encore plus pauvres qu'aujourd'hui.

La conférence de branches revendique la revalorisation du point d'indice à hauteur de la perte de pouvoir d'achat soit 30% et son indexation sur l'inflation.

Elle revendique également la revalorisation des carrières par la revalorisation des grilles de rémunération débutant en pied de grille à 120 % du SMIC pour les catégories C, 140 % du SMIC pour les catégories B et 160 % du SMIC pour les catégories A.

De même, la conférence revendique le maintien de la GIPA, la suppression de l'abattement de 10 % en cas d'arrêt maladie et l'indexation des pensions sur l'inflation.

Pour le secteur privé, la conférence de branches rappelle son opposition à la CCU, exige le maintien des écarts des grilles de rémunération ainsi que l'augmentation générale des salaires.

- **RETRAITES**

La conférence de branches dénonce toute politique visant à affaiblir la CNRACL et tient à rappeler la ponction par l'État de plus de 100 milliards d'euros depuis 1974, empêchant la Caisse de constituer des réserves. Elle alerte sur le nombre croissant d'employeurs défaillants (125) qui ne versent plus les contributions employeurs à la caisse.

La conférence affirme qu'elle sera particulièrement vigilante sur l'évolution des spécificités de la CNRACL et sur toute tentative de réforme qui aurait pour conséquence de diminuer les droits des agents et le niveau futur des pensions de retraite. Elle réaffirme son indéfectible attachement au principe de la retraite par répartition et de la CNRACL.

- **ÉLECTIONS DANS LA FONCTION PUBLIQUE ET ÉLECTIONS CNRACL**

La conférence de branches réaffirme son engagement en faveur de la défense des travailleuses et travailleurs, du modèle social et des services publics face aux politiques d'austérité et aux remises en cause des acquis sociaux.

La conférence de branches rappelle que la fédération FO-SPSS est la seule fédération FO à avoir amélioré sa représentativité de 2 points lors des précédentes élections professionnelles (2022) de la fonction publique.

La conférence de branches aborde ce rendez-vous avec sérénité et détermination et engagera toutes ses forces vives pour gagner les élections.

La conférence appelle à la mobilisation de tous ses syndicats et de ses militants en vue des élections professionnelles et des élections à la CNRACL de 2026 afin de défendre les revendications des agents, préserver leurs droits et renforcer l'indépendance syndicale.

En conclusion, au regard de la situation socio-économique fortement dégradée et du contexte géopolitique amenant le gouvernement à faire des choix politiques de non-revalorisation salariale et de progrès social, la conférence de branches appelle ses structures à organiser des assemblées générales de personnels pour préparer la riposte pour gagner nos revendications. Le rapport de force est la seule issue pour faire reculer le gouvernement de ses intentions néfastes envers les agents publics.

La Fédération FO-SPSS

Déclaration adoptée par la conférence à l'unanimité le 4 juin 2026